

---

# 1.

## POUR QUE LA QUALITÉ DE VIE SOIT PLUS QU'UN SLOGAN

---

### URBANISME

#### **Le constat :**

*L'aménagement de l'espace est une question essentielle dans la mesure où elle conditionne pour une bonne part le cadre de vie. Or dans la décennie écoulée, l'urbanisation est apparue souvent mal maîtrisée et décevante. La ZAC des Hautes-Prasles est l'exemple le plus significatif de cet entêtement à implanter des industries dans un secteur inadapté, en bord de Juine et du site classé. Pour le reste, la croissance urbaine, tout en étant modérée, s'est révélée d'une qualité architecturale et urbanistique médiocre à l'exception notable du petit ensemble immobilier en face du parking de la Gare.*

#### **Nos propositions :**

- **Mieux maîtriser l'urbanisation** c'est-à-dire définir un projet de développement durable dans le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui sera l'occasion d'arrêter les grandes orientations d'une politique de l'habitat. Celle-ci devra répondre aux besoins de logements qui s'expriment mais sans consommation excessive de l'espace disponible, en fait s'inscrire dans la ligne de la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) : mixité de l'habitat et optimisation des zones déjà urbanisées où existent les réseaux.
- **Utiliser pleinement les outils de protection existants** (site classé de la Vallée de la Juine, périmètre de protection abords des Monuments historiques, Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain, loi sur l'eau, etc.).
- **Repenser les zones d'activités** pour tenir compte à la fois des nouvelles réglementations en matière de protection de l'environnement et des difficultés manifestes de commercialisation des zones existantes. A l'exception de la zone d'activité des Aunettes qui présente une certaine cohérence, l'émiettement des autres secteurs ne répond à aucune logique d'organisation rationnelle.

---

## ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

---

- **Préférer la qualité urbaine aux seuls impératifs économiques** : les récentes constructions collectives boulevard des Lavandières et boulevard de la Gare sont un exemple de ce qu'il ne faut pas faire : murs anciens démantelés, implantations disgracieuses et aucun effort d'intégration dans l'environnement bâti ancien.
- **Faire participer, intéresser la population aux choix à faire en matière d'urbanisme.**

## AMÉNAGEMENT URBAIN/ENVIRONNEMENT

### *Le constat :*

*L'amélioration du cadre de vie est présente dans la communication municipale, mais bien peu dans les actes.*

### **Nos propositions :**

- **Rechercher la cohérence dans l'aménagement de la ville** : mobilier urbain, lampadaires, etc.
- **Solliciter le Département pour que soit réalisé un revêtement acoustique de la RN20** à la hauteur de la commune d'Etréchy pour diminuer les nuisances sonores encore bien présentes malgré la protection phonique mise en place.
- **Engager une action concertée pour que les camions cessent d'emprunter la RN 20** avec d'autres communes riveraines de cet axe particulièrement dangereux et accidentogène. Avec une mobilisation politique forte, des solutions potentielles existent, ne serait ce qu'en instaurant la gratuité de l'autoroute A10 à partir d'Artenay.
- **Obtenir du Département une limitation de vitesse à 70 km/h sur la RN20** dans sa traversée d'Etréchy afin de limiter les risques d'accidents, la pollution et le bruit.
- **Encourager les circulations douces** qui constituent une alternative à l'utilisation de l'automobile pour les déplacements de proximité. Nos objectifs seront de :

- ◆ donner aux piétons et cyclistes toute leur place, de leur permettre d'aller d'un quartier à l'autre sur des cheminements sécurisés, d'accéder facilement aux lieux de détente (parc de la Juine, Butte St Martin) : actuellement il n'existe qu'un seul bout de piste cyclable à Etréchy,
- ◆ créer des râteliers à vélos en centre ville et à la gare.

---

**ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !**

---

- **Encourager l'utilisation des transports en commun.** Il s'agit ici seulement de regrouper l'information utile aux utilisateurs potentiels concernant les lignes de bus existantes, les horaires, les dessertes, les correspondances. Aussi surprenant que cela puisse paraître un tel document de synthèse n'existe pas encore en Mairie ! Etre acteur (et pas seulement adhérent) dans les associations d'élus (ALERT) et d'usagers (CIRCULE), pour corriger les dysfonctionnements chroniques de la ligne C, avec non seulement une grande vigilance sur la ponctualité mais bien sûr aussi sur les fréquences.
- **Aboutir au plus vite à doter la ville d'Etréchy d'une ressource en eau potable** répondant aux besoins de la population en quantité et qualité. Pour l'heure, on n'a fait que des études, quelques forages et encore des études mais sans le moindre résultat probant, ce qui fait que 10 ans après que le problème ait été mis sur la table les habitants continuent de boire une eau «riche» en nitrates et pesticides. Nous ferons de ce dossier une priorité avec la mise en œuvre rapide d'une solution raisonnable en concertation avec les financeurs (Département et Agence de l'eau).
- **Engager une véritable politique de renouvellement des arbres d'alignement.** Beaucoup sont vieillissants et en mauvais état phytosanitaire.
- **Poursuivre activement le fleurissement de la ville.** Ce qui est fait actuellement est respectable, mais reste trop axé sur la dimension «concours» et donc réduit à la période des beaux jours.
- **Mieux entretenir les espaces verts :**
  - ◆ entretenir et sécuriser les aires de jeux et de loisirs tels le parc de la Juine qui a été ces dernières années véritablement abandonné, et en créer d'autres dans les quartiers qui en sont dépourvus,
  - ◆ cesser l'utilisation intensive des désherbants chimiques qui contribuent à la pollution du sol et de l'eau : la ville, dans ce domaine et dans d'autres, doit montrer l'exemple et faire le choix de solutions alternatives respectueuses de l'environnement (désherbage thermique, mécanique, paillage, etc.).
- **Inciter la population à pratiquer le compostage des déchets.** La fourniture gratuite des éco-composteurs comme cela a été fait dans les communes voisines, associée à une bonne campagne d'information permettra de réduire sensiblement la production de déchets verts dont l'enlèvement coûte particulièrement cher à la collectivité.
- **Améliorer la collecte et l'écoulement des eaux pluviales.**

---

**ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !**

---

- **Intégrer la logique du développement durable** dans les équipements nouveaux ou existants (exemple : récupération des eaux de pluie pour arrosage, utilisation de l'énergie solaire, recherche de la performance énergétique en matière d'isolation et de chauffage).
- **Réserver des terrains pour créer des jardins familiaux.**
- **Rattraper le retard qui a été pris en matière de gestion des ordures ménagères et de collecte sélective.** Dans ce domaine, il y a des manques et insuffisances évidents, alors que 20 ans en arrière notre ville faisait figure de pionnière en matière de gestion des déchets. Qu'attend-on pour doter enfin les zones pavillonnaires des conteneurs dont sont équipées maintenant la plupart des communes ?
- **Agir enfin en matière de sécurité des biens et des personnes, c'est-à-dire :**
  - ◆ **Créer deux emplois d'A.S.V.P** (Agent de Sécurité de la Voie Publique) pour permettre notamment une présence plus régulière aux abords des écoles et des secteurs sensibles (la gare, le collège...).
  - ◆ **Clarifier le rôle de la police communautaire** : notre police municipale a été transférée à la communauté de communes et les effectifs étant restés constants, on peut légitimement se demander comment font ces policiers pour être présents sur 13 communes alors qu'ils n'intervenaient que sur Etréchy précédemment,
  - ◆ **Obtenir la réouverture de la permanence de la Gendarmerie** au Corps de Garde afin de faciliter l'accès à ce service public,
  - ◆ **Sécuriser et entretenir les trottoirs**, cela passe aussi par une programmation de cet entretien et une recherche de cohérence dans les matériaux utilisés plutôt que de s'en tenir à des rafistolages successifs.
- **Adapter notre ville aux besoins des personnes handicapées** : l'accessibilité aux équipements et espaces publics doit être une priorité absolue sans oublier leur accueil au sein des services municipaux et dans les écoles.

---

**ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !**

---